

Au cœur de la boucle de la Seine

# La plaine de Montesson

un potentiel d'avenir

## I - La plaine de Montesson : des atouts...

### Terre fertile, en surface

Grâce à un micro-climat favorable, grâce à des sols sableux et limoneux, la Plaine a pu depuis des siècles nourrir la population locale.

### Champignonnières de qualité, en sous-sols

Les carrières creusées par l'extraction du calcaire comme pierre de construction ont permis le développement d'une production à grande valeur patrimoniale : le champignon de Paris. A Carrières sur Seine et à Montesson, ce champignon est d'une qualité sans commune mesure avec celui qui est importé et inonde le marché français.

**Maraîchers jeunes**, présents de père en fils depuis des générations

**Circuits courts** de vente des fruits et légumes. Les maraîchers de la Plaine pratiquent prioritairement cette forme de vente qui réduit les nuisances dues au transport et assure des produits plus frais et mieux arrivés à maturité.

**Réservoir potentiel de biodiversité** : dans le parc urbain départemental, à Montesson, autour de l'étang de l'Épinoche, mais aussi et surtout sur ses 375 ha de surfaces cultivables.

**Le devenir à long terme** de l'agriculture un peu mieux garanti grâce aux acquisitions de la Région et à des baux de longue durée.

### Une protection régionale: le PRIF

Depuis 2000, un périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) a été créé sur 215 ha (dont 165 dans la plaine de Montesson et 50 dans la Plaine sur l'eau à Carrières-sur-Seine).

Il résulte d'un accord entre les communes concernées (Montesson, Sartrouville, Carrières) et la Région Île-de-France via son Agence des Espaces Verts (AEV). Cet « outil » permet l'acquisition par la collectivité régionale d'espaces agricoles périurbains pour y maintenir l'activité, éviter la réduction croissante de leur surface par l'urbanisation et les infrastructures et lutter contre la spéculation foncière.

Dans la Plaine, l'AEV a acquis un peu plus d'une cinquantaine d'hectares, qui sont loués aux maraîchers par des baux de longue durée (neuf ans renouvelables), ce qui favorise la pérennité de l'activité agricole.

### La production de la Boucle

Plus de 20 millions de salades « tendres » (de printemps, d'été, et d'automne) représentant environ 1/3 de la consommation francilienne et 4% de la production nationale.

Mais aussi du persil, des épinards, des oignons, des carottes, des poireaux, des navets, des radis, des céleris raves, etc.....

Il reste deux champignonnières dans la Boucle: Spinelli et Moïoli. Ce dernier « produit » 200 kg de champignons de Paris par semaine, ainsi que 100 kg de pleurotes, 6 kg de pieds bleus et 5 kg de shii-take, avec le projet de passer de plus en plus en bio.

Des locaux plus adaptés et une surface plus grande permettraient une augmentation significative de cette production de champignons.



La cueillette des salades dans la Plaine s'effectue à la main, soit la veille après-midi, soit le matin pour livraison dans la journée.

## II - ... mais une Plaine menacée

### Deux dangers principaux pèsent sur elle

#### Le grignotage

A 10 minutes de la Défense, la Plaine est très convoitée et beaucoup y voient une réserve foncière. Même si 165 ha sont protégés par un PRIF, il reste 210 ha qui sont à terme menacés.

Or depuis 20 ans, le lent grignotage progresse. Après l'autoroute A14 et les Terres Blanches, d'autres aménagements sont en cours ou en projets : la ZAC de la Borde, la voie nouvelle départementale RD121, les franges en limite de Sartrouville.

Les maraîchers manquent de plus en plus de terres. De plus, leurs terres sont divisées, fragmentées par l'emprise de voies nouvelles.

En outre, « les espaces agricoles laissés à l'abandon, à la friche, sont considérés comme ayant "naturellement une vocation urbaine" ! Cette perception est erronée, et active la spéculation foncière ».

Avant l'utilisation de la chimie, les terres de Montesson étaient parmi les meilleures d'Île-de-France, et celles d'Île-de-France parmi les meilleures de France. Continuer à les imperméabiliser serait un immense gâchis.

#### Le type d'agriculture

##### L'agriculture chimique

L'agriculture a beaucoup évolué dans la Plaine, les coquelicots et les coccinelles sont revenus, signe que la pollution y est moins forte.

Mais la situation demande le retour d'une biodiversité riche, une consommation économe de l'eau, l'utilisation de produits qui ne soient pas dérivés du pétrole ou du gaz naturel, ni tributaires de ressources non renouvelables, comme les phosphates. C'est la condition de sa durabilité au sens écologique et social, mais aussi tout simplement dans le temps.

##### La monoculture

Une très grande partie de la production est en monoculture de salade. A terme, cette monoculture fragilise les récoltes et épuise les terres. C'est pourquoi les maraîchers tentent peu à peu de s'en affranchir.

#### Grignotage des surfaces agricoles de la Plaine (cultivées et non cultivées)

1992 **497** ha  
 1998 **400** ha  
 2010 **375** ha dont 273 ha cultivés.  
 2011 Grignotage projeté :  
     **8 ha** (Zac de la Borde)  
     **15 ha** (voie nouvelle D121 à travers la Plaine)

#### Enjeu : Espaces à protéger

**165 ha** (déjà protégés en PRIF)  
**+27 ha** (parc urbain déjà protégé en Espace Naturel Sensible - ENS)  
**+183 ha** (à protéger par extension du PRIF)

**= 375 ha**

Source: estimations Cadeb, à partir de la Carte POS "plaine de Montesson" – Février 2007 et de la carte du SDRIF (dans Etude AEV 2008)

#### Stop à l'agriculture chimique

L'agriculture chimique utilise - en quantités variables - des engrais chimiques, des herbicides et des pesticides. Elle est grande consommatrice de pétrole, pollue les terres, les eaux, les sols, stérilise ces mêmes sols, détruit la biodiversité, dans des proportions aujourd'hui dangereuses pour la Planète, proches du non retour.

#### Encore trop de décharges sauvages dans la Plaine

Même si l'on peut constater une lente amélioration - les dépôts les plus importants près de la Marine ont été enlevés - il reste disséminés ici et là des amoncellements de débris de toutes sortes, gravas et autres déchets de chantiers.

Il existe un projet porté par la communauté de communes d'un entretien régulier de la Plaine dans le cadre de chantiers d'insertion. Le Cadeb soutient cette initiative.



Décharge sauvage dans la Plaine (au loin, on aperçoit l'antenne du site de la Marine, à Carrières-sur-Seine). Août 2011

### La menace locale, réplique de la menace mondiale

## III - Les propositions du Cadeb pour la Plaine

*Répondre aux besoins d'habitat, de déplacements, de travail, d'équité sociale, de régénération de l'environnement et de bien-vivre ensemble*

Si l'on ne veut plus imperméabiliser de nouvelles surfaces dans la Plaine, il faudra trouver d'autres solutions pour l'habitat, les déplacements et l'emploi que de recourir à l'urbanisation extensive. Par exemple, la population de la Boucle comptait environ 97000 habitants en 1960 et en 2010, env. 176000 habitants, soit plus de 80% d'augmentation en 50 ans. Une telle augmentation de la population est excessive. Toute nouvelle augmentation devra se faire par densification raisonnée et non par étalement urbain au détriment de la Plaine.

Le Cadeb estime qu'il est possible de développer une économie locale, répondant aux nouveaux besoins environnementaux et sociaux, donnant du travail localement à toutes les couches de la population, réduisant les heures de transport et le chômage, permettant ainsi plus de temps pour la vie sociale, la convivialité.

### Un autre mode de développement

Ainsi, chaque pollution ou destruction locale, si minime soit-elle, se cumule avec celle qui existe déjà, alors qu'il s'agit maintenant de la réduire significativement, d'amorcer un autre mode de développement.



*Dans le cadre du projet de Zac Laborde, ces 4 ha de terres sont menacées. Or ce sont les meilleures de la Plaine, parce que sableuses et précoces. Le Cadeb demande la modification du projet sur ce point. (voir lettre du Cadeb de juillet 2011 )*

### Préserver chaque m2 de terre agricole

#### Ce que propose le Cadeb

- Une protection sur les 375 ha de surfaces agricoles, cultivées ou non, en PRIF ou ENS.
- Un Plan Climat Énergie décidé avant la fin de l'année (PCET)
- Une inscription dans le SCOT des exigences du Grenelle
- Un système d'évaluation pour en vérifier le respect
- Une politique claire d'accroissement significatif des emplois locaux, notamment verts et solidaires
- Une politique claire de réduction de la circulation automobile dans toute la Boucle
- Une politique claire d'augmentation significative de la biodiversité dans toute la Boucle et en particulier dans la Plaine
- Une politique claire de soutien des maraîchers
- Une concertation réelle réunissant toutes les forces vives de la communauté de communes
- réserver un certain nombre de parcelles à un maraîchage selon les méthodes bio, avec l'objectif de se conformer aux exigences du Grenelle d'affecter 6% des surfaces cultivées à ce type d'agriculture. Il existe en effet une demande locale pour des produits frais bio, ce qui éviterait du transport et garantirait plus de fraîcheur. Cela permettrait aussi de développer des menus bio dans les cantines scolaires.
- reconquérir les friches pour les rendre à un usage agricole chaque fois que c'est possible
- créer de nouveaux jardins familiaux, notamment sur les franges
- encourager la diversification de la production, la monoculture étant risquée économiquement et ne permettant pas la rotation des sols.
- compléter le réseau de circulations douces (pour les cyclistes et les piétons) en utilisant quelques chemins existants dans la Plaine.
- poursuivre l'aménagement du parc urbain en conciliant le respect de la nature avec l'ouverture au public.



## IV - Un projet pour la plaine

**Mobiliser l'intelligence collective et la responsabilité de tous.**

### Réunir tous les acteurs pour la définition d'un projet commun

Agriculteurs, élus de nos communes, de la communauté de communes (la CCBS), l'État (qui possède encore des terrains dans la Plaine, dont il s'interroge sur le devenir), le Département (en charge du parc urbain), les associations, les habitants,

### A traduire dans les documents d'urbanisme et le PRIF

#### Le SCOT

Ce document d'urbanisme qui trace les grandes lignes du développement local pour 10 ans est en cours d'élaboration par la communauté de communes.

Le projet présenté se fixe un objectif de préservation de la Plaine et de valorisation de l'activité maraîchère.

Il laisse toutefois la porte ouverte à toutes les éventualités, notamment :

- une urbanisation lente mais progressive de la Plaine
- La poursuite d'aménagements routiers
- le non respect des exigences du Grenelle

Les habitants sont invités à travers les débats et l'enquête publique à donner leur avis pour enrichir le projet

#### Le PRIF

Une fois définies les terres à vocation agricole à conserver et les friches à reconquérir, il est essentiel que ces espaces fassent l'objet d'une protection dans le cadre d'une extension du périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) qui en garantisse la destination agricole à long terme. L'extension prévue – suite à l'abandon par l'État d'un échangeur dans la Plaine – est un pas significatif dans la bonne direction, qui mérite d'être encore amplifié.



Trait bleu : périmètre actuel du PRIF = 165 ha

En jaune: surfaces agricoles (cultivées ou non) = 375 ha

Source : Carte du SDRIF, dans l'étude AEV sur la Plaine de Montesson, 2008

Supplément réalisé par le Groupe « Plaine » avec le concours du bureau du Cadeb - octobre 2011

### Le rôle central de la Plaine pour la Boucle

La Plaine a donc un rôle central à jouer au cœur de notre communauté de communes, au cœur de la Boucle de la Seine.

Elle peut préserver la Boucle d'une extension de l'urbanisation, d'une imperméabilisation supplémentaire des sols, d'un accroissement de la circulation automobile.

*"Serait-il donc plus difficile d'améliorer l'organisation de la ville, de promouvoir de nouvelles formes architecturales, de loger 10% de plus de personnes sur le même espace urbain que d'arriver à développer les nouvelles technologies..., à aller sur la lune ?"*

Toutes les citations proviennent de l'ouvrage de Robert Levesque, *Terre Nourricière - Si elle venait à nous manquer*, L'Harmattan, Paris, mai 2011, 190 pages. Prix indicatif : 18 Euros

Voir Lettre du Cadeb de septembre 2011 en page 13.

*La journée découverte du 15 octobre est l'occasion d'ouvrir le débat et de réunir tous les acteurs pour la définition d'un projet commun. Elle est co-organisée par les trois collectifs de la Boucle. Renseignements et programme sur les sites Internet du Cadeb et de Réseau Vélo 78.*

**CADEB**

